



Genève, le 23 décembre 2013

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département présidentiel

Commémoration officielle de la Restauration de la République

En 1798, occupée militairement, Genève est annexée à la France et devient chef-lieu et préfecture du département du Léman. Suite aux défaites de l'armée napoléonienne, les troupes françaises se retirent de la ville le matin du 30 décembre 1813. Les troupes autrichiennes arrivent à Genève dans l'après-midi, annonçant la restauration de l'ordre ancien. Le 31 décembre, une proclamation d'indépendance est préparée et un gouvernement provisoire est constitué. Genève retrouve son statut de République indépendante.

Chaque année, Genève commémore officiellement cet épisode important de son histoire. La population est invitée à participer à cette cérémonie, organisée cette fois-ci par l'Association GE200.CH dans le cadre de la célébration du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse. Elle aura lieu le **mardi 31 décembre 2013** sur la promenade de la Treille, selon le programme suivant :

- 8h00 - 8h30 Les trois pièces d'artillerie situées sur la promenade de la Treille, sur la promenade de l'Observatoire et sur la rotonde du Mont-Blanc tirent chacune leurs 23 coups de canon correspondant aux 23 cantons suisses.
- 8h25 Arrivée du corps de musique de Landwehr en musique solennelle sur la promenade de la Treille.
- 8h30 Dernier coup de canon tiré sur la Treille. Le groupe des Vieux Artilleurs rejoint le groupe des drapeaux des sociétés patriotiques.
- 8h35 Aubade donnée sur la Treille par le corps de musique de Landwehr.
- 8h40 Ouverture de la cérémonie officielle au pied de la Tour Baudet.**
- « Cè qu'è lainô », chanté par l'assistance avec l'accompagnement du corps de musique de Landwehr.
 - **Allocution et vœux de M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat.**
 - Prestation de danse « 1^{er} Empire », dans le cadre du bicentenaire.
 - Hymne national, chanté par l'assistance avec l'accompagnement du corps de musique de Landwehr.
 - « Aux armes Genève », interprété par le corps de musique de Landwehr.

- Fin de la cérémonie officielle.
 - **Collation du bicentenaire offerte à la population par le Conseil d'Etat sous l'ancien Arsenal.**
 - Aubade donnée par le corps de musique de Landwehr dans l'angle des rues Henri-Fazy et de l'Hôtel-de-Ville.
- 9h10 Départ du président du Conseil d'Etat pour les visites de fin d'année à certains des [services de l'Etat assurant une permanence](#)¹.
- 9h20 La population se déplace à la cathédrale Saint-Pierre selon l'itinéraire suivant : rue de l'Hôtel-de-Ville, place de la Taconnerie, cour Saint-Pierre.
- 9h45-10h30 Culte de la Restauration.
- 10h30 A l'issue du culte, le corps de musique de Landwehr donne une aubade devant la cathédrale ; concert de carillons.
- Fin de la manifestation.

Pour toute information complémentaire :

- *Service du protocole : M. Jean-Luc Chopard, chef du protocole, PRE, ☎ 022 327 95 30 ou 079 706 29 89.*
- *GE200.CH : Mme Stéphanie Auger, coordinatrice générale, ☎ 079 658 63 24 ; www.GE200.CH.*

¹ Voir [communiqué du 11 décembre 2013](#).